

NEWSFLASH

Planification financière et successorale

La gestion de fortune vous aide à économiser du temps et à ménager vos nerfs

Chaque année, 60 milliards de francs sont hérités et environ 260'000 personnes partent à la retraite, tandis que 32 Suisses sont par exemple devenus millionnaires au lotto, rien qu'en 2018. Les bénéficiaires sont tout à coup confrontés au fait de disposer d'une grosse somme d'argent au travers de ces événements de la vie, et doivent se poser toutes sortes de questions: que faire de tout cet argent? Tout laisser sur un compte épargne ou le placer? Quels sont les placements répondant le mieux à mes attentes? Et comment optimiser le rendement de mon argent?



Il est évident que les investisseurs privés doivent affronter des défis, en raison de l'environnement actuel et des taux faibles. Le patrimoine sur les comptes épargne ne génère plus aucun rendement et sa valeur diminue en raison de l'inflation. Placer soi-même l'argent est difficile car les marchés financiers évoluent en permanence et subissent l'influence de divers facteurs. Il faut donc bien observer les tendances politiques, économiques et boursières et en tirer les bonnes conclusions, afin de prendre les décisions d'investissement adéquates.

En optant pour un mandat de gestion de fortune, l'investisseur bénéficie d'une solution de placement optimale dans cet environnement complexe et se décharge de la gestion de son patrimoine. Les spécialistes de la Banque investissent et gèrent activement l'argent du client, selon des critères individuels. Ils surveillent le portefeuille de titres en permanence et adaptent l'allocation tactique aux conditions, tout en saisissant les opportunités du marché.

Le processus de placement comme facteur de réussite

Dans le cadre de leurs placements, les investisseurs professionnels suivent un processus structuré, leur permettant de prendre leurs décisions selon des considérations de risque-rendement. Ils ne prennent des risques que de manière circonspecte, et uniquement lorsqu'il y a un potentiel de rendement évident.



Dans le cadre de la gestion de fortune, le Portfolio Management applique la tactique de placement de la Banque de manière conséquente et efficace, pour le compte du client. Le dépôt correspond ainsi toujours à l'environnement actuel du marché. Par ailleurs, un organe indépendant vérifie chaque jour le respect des consignes du client.

Conseil d'expert

«Il faut aussi veiller à ce que le portefeuille soit adapté aux besoins individuels de l'investisseur, en termes de sécurité, de flexibilité et de rendement. L'environnement actuel exige également des stratégies de placement solides, prenant en compte les scénarios de risque et limitant les influences de facteurs critiques.»



«En placements, il n'y a pas de place pour les émotions.»

Christoph Kuhn, responsable gestion de portefeuille chez Raiffeisen Suisse

Les investisseurs devraient garder la tête froide, surtout dans les périodes incertaines. En placements, il n'y a pas de place pour les émotions, seulement pour la discipline et une analyse bien fondée. Définir par exemple un budget de risques au préalable permet de se prémunir contre les fluctuations de cours des actions. Elles sont certes énervantes, mais il est plus important de préserver durablement le patrimoine, pour profiter à long terme du potentiel des marchés financiers. En effet, le risque de perte diminue, avec un horizon de placement à plus long terme. Des études démontrent que respecter une stratégie de placement à long terme influence sur le rendement réalisé. En revanche, la sélection des titres, bien souvent soulignée par les investisseurs privés, ne revêt qu'une importance secondaire.



Par ailleurs, il faut veiller à une répartition optimale des risques, à travers la diversification. La gestion de fortune garantit tant la diversification, que la discipline.

Pour un objectif de placement plus individuel

En même temps, avec un mandat de gestion de fortune, vous définissez vos priorités de placement de manière personnalisée: par zones géographiques, par thèmes et en fonction de la monnaie. Vous recevez également une évaluation détaillée de l'évolution de votre fortune. Enfin, en cas de changement de votre situation personnelle, vous pouvez tout simplement modifier l'objectif ou la stratégie de placement, sans frais.

A qui convient la gestion de fortune?

Le mandat de gestion de fortune s'adresse à tous ceux qui ont peu de temps, de connaissances ou d'intérêt pour suivre les évolutions des marchés financiers chaque jour. Peu importe que vous soyiez au cœur de votre vie professionnelle, aux portes de la retraite ou déjà retraité-e. Vous pouvez déléguer la gestion active de votre patrimoine à nos experts et vous sentir soulagé-e de ne plus devoir prendre de décision, si vous disposez d'une somme de 100'000 francs ou plus. Nos experts continuent de placer votre patrimoine en fonction de vos préférences, votre profil d'investisseur et votre stratégie de placement.

Renseignements complémentaires

Fixez un entretien conseil auprès de votre Banque Raiffeisen. Votre conseiller personnel se fera un plaisir d'aborder votre planification financière et vos objectifs de placement avec vous.

www.raiffeisen.ch/mandats



Mention légale

Ceci n'est pas une offre. Les contenus publiés dans cette fiche produit le sont exclusivement à titre d'information. Ils ne constituent donc pas une offre au sens juridique du terme, ni une incitation ou une recommandation individuelle et ne peuvent donc remplacer un conseil à la clientèle.
 Pas de responsabilité. Raiffeisen Suisse société coopérative fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Raiffeisen Suisse société coopérative ne donne cependant aucune garantie quant à l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations publiées dans cette fiche produit. Raiffeisen Suisse société coopérative décline toute responsabilité pour les pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de cette fiche produit ou de son contenu ou liés à cette diffusion.
 Droits d'auteur. La présente fiche produit ne peut être ni reproduite, ni publiée en tout ou en partie sans l'accord écrit préalable de Raiffeisen Suisse société coopérative. Cette fiche produit a été élaborée par Raiffeisen Suisse société coopérative et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» émises par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette fiche produit.